

INNOVATION

Une PME agricole primée pour son robot désherbeur

La Fondation suisse pour le climat soutient huit innovations et trois projets d'efficacité énergétique à hauteur de 880 000 francs. Parmi les lauréats figure notamment la société Ecorobotix, à Yverdon-les-Bains.

La société Ecorobotix, à Yverdon, figure parmi les PME retenues cette année pour bénéficier du soutien financier de la Fondation suisse pour le climat. La firme vaudoise a été choisie pour avoir mis au point un robot autonome capable de lutter contre les mauvaises herbes de manière très ciblée. Sept autres innovations ont aussi été sélectionnées, dont une solution hippomobile de transport de bois en forêt, un élevage d'insectes en Suisse et un logiciel pour éviter le gaspillage alimentaire dans les restaurants. La fondation soutient également trois entreprises qui économisent de l'énergie au sein de leur exploitation. Pour tous ces nouveaux projets, la Fondation Suisse pour le Climat a alloué 880 000 francs de subides.

Le robot développé par Ecorobotix applique des micro-doses d'herbicide. Il est équipé de cellules solaires, se déplace seul sur les champs et reconnaît les plantes avec sa caméra. Ecorobotix souhaiterait main-



Le robot désherbeur conçu à Yverdon se déplace sur les champs. Il reconnaît les plantes avec sa caméra et élimine les mauvaises herbes de manière ciblée. FONDATION SUISSE POUR LE CLIMAT

tenant développer un robot qui n'élimine pas les mauvaises herbes avec des herbicides, mais de manière mécanique, avec de petits couteaux. Avantage supplémentaire: le robot, plus léger qu'un tracteur, entraîne un compactage du sol bien moins important.

Plus de 17 millions
Depuis 2008, la Fondation suisse pour le climat soutient de petites et moyennes entreprises (PME) qui s'engagent en faveur de la protection du climat. Plus de 17 millions de francs ont ainsi déjà été distribués à plus de 1300 PME en Suisse et au Liechtenstein.

Avec l'argent de la fondation, les entrepreneurs réduisent la consommation d'énergie au sein de leur exploitation ou contribuent par leurs innovations à ouvrir de nouvelles voies pour la protection du climat. Cela profite à toutes les parties, car la protection du climat bénéficie ainsi d'une diminution mesurable des émissions de CO₂ et de la consommation électrique, et les entreprises peuvent de cette manière mettre en œuvre leurs idées novatrices, rester modernes et continuer à préserver nos ressources, affirme la fondation dans un communiqué.

Réinvestir la taxe CO₂
La Fondation suisse pour le climat réunit 27 grands prestataires de services (banques, assurances, etc.) de Suisse et de la Principauté du Liechtenstein, qui mettent en commun les fonds provenant de la restitution de la taxe CO₂ en les donnant à la fondation. Cette dernière rassemble ces fonds et les réinvestit dans des projets de PME. Les subides pour de gros projets sont alloués semestriellement. Les petits projets, qui correspondent à un catalogue de mesures standard, sont traités par la fondation en continu.

AGRI-SP

NEUCHÂTEL

La défense professionnelle garde toute son importance

Jacques-André Choffet

vice dans deux voire trois années.

Vendredi 20 octobre, le comité de la CNAV a débattu de sujets impactant à court ou moyen terme l'agriculture et la viticulture. Parmi eux, la trésorerie des collectivités publiques à la peine et la sensibilité exacerbée des consommateurs.

Finances
Une fois encore, l'ouvrage sera remis sur le métier pour combattre une possible diminution (-97 millions) de la manne fédérale. Des contacts seront pris avec les élus aux Chambres. Du côté du Château de Neuchâtel, il s'agira d'inscrire un montant pour les améliorations structurelles ainsi que pour la promotion de l'agriculture et viticulture. Pour que le budget soit accepté, les trois cinquièmes des députés doivent l'accepter. Il y a encore loin de la coupe aux lèvres.

Centre collecteur
Chef du Service de la consommation et des affaires vétérinaires, Pierre-François Gobat a fait part de l'avancement des travaux d'étude pour la reconstruction du Centre collecteur des cadavres d'animaux, détruit par un incendie en début d'année. Il sera reconstruit sur le même site, à Montmollin.

L'idée d'un regroupement avec les abattoirs des Ponts-de-Martel est abandonnée afin de maintenir une image positive et bien séparée d'avec l'agroalimentaire. Mise en ser-

Vendanges
Elles ont débuté le 13 septembre pour se terminer deux semaines plus tard, ce qui est très tôt dans la saison. Les rendements sont faibles quand bien même la région neuchâteloise n'a pas été touchée par le gel.

Le froid tardif ainsi que la sécheresse sont les principaux responsables de cette faible récolte. Tout laisse présumer par contre d'une excellente qualité. Le négoce des vins est à la peine, la grêle de 2013 a fait perdre des parts de marché difficiles à retrouver.

Divers
Les délégués de la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture (CNAV) à la commission traitant des recours des surfaces agricoles utiles (SAU) annoncées s'inquiètent de la lenteur de l'avancement des travaux, ainsi que d'un manque d'ouverture des représentants du Service faune forêt nature, notamment.

Des discussions ont débuté pour définir «les espaces cours d'eau» ainsi que les remédiaments envisagés. Quelques voix se sont élevées pour s'insurger contre des prétendus ruisseaux qui, en fait, sont des collecteurs d'eau des toits de zones nouvellement construites.

On a constaté avec amertume que la plupart des consommateurs ne sont plus dans la réalité du monde agricole. Stéphane Rosselet, président, et Yann Hugué, directeur de la CNAV, souhaitent une communication plus active sur les réseaux sociaux.

COMPÉTITION

Les métiers de l'agriculture en lice aux SwissSkills 2018

Le Championnat professionnel national des meilleurs apprentis fraîchement diplômés se déroulera pour la deuxième fois du 12 au 16 septembre 2018 à Berne. Le monde agricole sera à nouveau bien représenté.

Du 12 au 16 septembre prochains, à Berne, se déroulera la deuxième édition du championnat professionnel national, avec de nombreux métiers en compétition. Lors de ces SwissSkills 2018, les meilleurs apprentis de Suisse pourront se mesurer en même temps sur un seul site. Les métiers de l'agriculture seront à nouveau de la partie. Tandis qu'en 2014, seuls les agriculteurs avaient participé à la première édition du championnat, en 2018 les maraîchers, viticulteurs, cavistes et métiers du cheval seront en lice. Les autres métiers du champ professionnel, à savoir les arboriculteurs et les aviculteurs, ainsi que le domaine spécifique en production biologique seront présents pour des démonstrations.

L'Organisation du monde du travail (OrTra) AgriAliForm orchestre la présence et les Cham-



Lors de la première édition, en 2014, seuls les agriculteurs avaient participé à la compétition. É. FRIUOD

pionnats de l'agriculture, en étroite collaboration avec les centres de formation et les organisations professionnelles. Ces prochaines semaines, il s'agira de définir les épreuves du concours pour les différentes professions et les épreuves de qualification éventuelles. Seront admis tous les apprentis qui terminent leur formation initiale et obtiennent le CFC en 2017 et 2018. Chaque centre de formation dispose d'un nombre défini de participants au championnat. Un comité d'organisation et des groupes de travail spécifiques ont commencé leurs activités.

L'OrTra AgriAliForm espère que sa participation aux Swiss-

Skills sera une bonne opportunité de promotion et que les métiers de l'agriculture rencontreront un grand intérêt, à l'instar de ce qui s'était passé lors de la précédente édition de 2014, où les travaux variés et passionnants des métiers de l'agriculture avaient suscité une attention soutenue du public.

Lors des premiers SwissSkills Berne 2014, Roman Schirmer, de Goldingen (SG), s'était imposé en finale comme champion suisse de l'agriculture. Ueli Baumgartner, de Hüswil (LU), et Pascal Krebs (ZH) étaient montés respectivement sur la 2^e et la 3^e marche du podium.

SP

STANDARD IP

Les alpages sans électricité n'auront plus le téléphone

Dès 2018, la migration vers le standard numérique obligera les exploitations alpêtres à avoir l'électricité pour rester raccordées au téléphone. La SSEA propose une assistance à celles qui ne sont pas alimentées en courant.

La téléphonie fixe analogique traditionnelle a plus de 100 ans. Datant de l'époque avant l'introduction d'Internet, cette technologie traditionnelle du réseau fixe est désormais obsolète. Par conséquent, Swisscom l'abandonne au profit de la technologie IP. Mais avec la migration vers ce nouveau standard, l'alimentation en électricité à distance des anciennes lignes téléphoniques ne sera plus disponible. Une alimentation électrique autonome est désormais nécessaire pour la téléphonie IP.

Le raccordement téléphonique IP requiert un routeur, lui-même alimenté par une alimentation locale, qui n'entre pas dans le cadre du mandat de service universel de télécommunications. C'est pourquoi la Société suisse d'économie alpestre (SSEA) a conclu un partenariat avec Swisscom, avec



Livraison de la batterie servant à stocker l'électricité produite par des panneaux solaires. SP

le soutien actif du Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB), pour garantir la communication dans les sites reculés de Suisse. La SSEA est chargée de régler la question de l'alimentation électrique, tandis que Swisscom assure le service de téléphonie IP.

Afin de pouvoir elles aussi entrer dans l'ère du numérique, les exploitations d'estivage isolées, sans alimentation électrique, sont priées de contacter la SSEA dans les plus brefs délais, afin de demander une assistance. Si elles répondent aux critères fixés, elles obtiendront une solution pour garantir leur alimentation électrique et pour assurer

leur migration vers la téléphonie IP.

A noter que plus des trois quarts des clients Swisscom (soit plus de 1,8 million) bénéficient déjà des avantages de la téléphonie IP. À partir de janvier 2018 aura lieu la migration généralisée des raccordements clients vers IP dans les régions, ce qui permettra à l'opérateur d'avancer dans le démantèlement de l'ancienne infrastructure.

AGRI-SSEA

INFOS UTILES

Contact succursale SSEA: 031 382 10 10 ou par courriel à info@alpwirtschaft.ch